Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 67 (1996)

Heft: 1

Rubrik: Assemblée générale du 14 mars 1996 : rapport d'activité 1995

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée générale du 14 mars 1996

Rapport d'activité 1995

En premier lieu, nous avons veillé au redimensionnement et à l'accroissement de l'efficacité et du rendement de nos activités associatives. Nous avons également investi passablement de temps dans la recherche et l'obtention d'un mandat du canton du Jura, qui n'a malheureusement pas pu aboutir en 1995, mais qui a été acquis en 1996.

Nos organes dirigeants ont veillé à l'animation générale de l'association, à la représentation de celle-ci au sein d'autres organismes, fondations, associations ou institutions. La Direction a eu un contact avec l'Assemblée interjurassienne en vue de faire reconnaître à nouveau le statut d'utilité publique de l'ADIJ non seulement dans le canton du Jura, mais aussi dans le canton de Berne.

Elle a également pris des contacts avec les autres grandes associations jurassiennes pour les amener à se rencontrer et à examiner, ensemble, les possibilités de collaboration et les projets éventuels à mettre en oeuvre, ceci en relation avec les travaux et les perspectives de développement de l'Interjurassienne.

La Direction a joué un rôle déterminant lors du lancement de la commission «Homme et environnement» et de la commission «Prix de l'ADIJ», qui ont fait l'année dernière leurs premiers pas.

Apéritifs thématiques. Organisé principalement à l'intention des responsables des communes, un apéritif thématique a eu lieu le 29 février dernier à Moutier. M. Jörg Frei, chef de l'Office de l'économie hydraulique et énergétique du canton de Berne, a présenté les expériences d'application des principes de la nouvelle gestion publique réalisées dans son service.

Publications. La Direction a contribué à la planification, à l'édition et à la refonte du bulletin, qui a représenté pour nous un investissement important. Le bilan nous apparaît comme favorable :

- la nouvelle présentation a été très bien acceptée, les réactions ont été positives (aucune prise de position négative n'a été enregistrée);
- d'un point de vue technique, la mutation a également été positive (la réalisation du bulletin est entièrement assumée et contrôlée par le secrétariat jusqu'au stade de l'impression);
- enfin, l'opération a été positive d'un point de vue publicitaire, les annonceurs ayant largement soutenu le lancement du nouveau bulletin.

La Direction a veillé également à la réalisation de l'indice conjoncturel de l'industrie jurassienne, à l'entretien et au développement de l'échantillon d'entreprises sur lequel repose ce test et à la publication de la revue trimestrielle «Jura -Baromètre conjoncturel».

Signalons ici que le CROISE (Centre romand d'observation et d'information sur la situation économique), qui groupe tous les partenaires intéressés à la réalisation du test conjoncturel sur le plan romand (services cantonaux de statistiques, chambres de commerce et d'industrie, banques cantonales, etc.), a tenu pour la première fois l'une de ses quatre séances restreintes dans le Jura, à Delémont, le 13 septembre 1995.

Promotion. Notre document promotionnel, achevé en automne dernier, est désormais disponible ; il a été diffusé déjà auprès de différents milieux bien ciblés. Ce document se présente sous la forme d'une pochette comprenant plusieurs fiches qui seront actualisées régulièrement ; les personnes auxquelles il est envoyé sont recontactées après un certain temps afin d'être tenues au courant de nos activités.

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

Fondation régionale pour la statistique (FRS).

La Direction, représentée par deux de ses membres au sein du conseil de fondation, a suivi régulièrement les travaux de la FRS. En 1995, celle-ci a atteint tous ses objectifs, en particulier:

- actualisations du classeur des statistiques régionales ;
- création et diffusion d'une plaquette et d'une disquette de présentation de la fondation et de ses travaux ;
- lancement d'un premier sondage auprès du grand public jurassien, qui a permis aux partenaires concernés de recueillir des informations originales dans différents domaines (en l'occurence la perception, par le grand public, de la Question jurassienne et des travaux de l'Assemblée interjurassienne, ainsi que le sentiment d'insécurité de l'emploi et l'ouverture des gens face à la perspective d'une formation professionnelle complémentaire ou nouvelle).



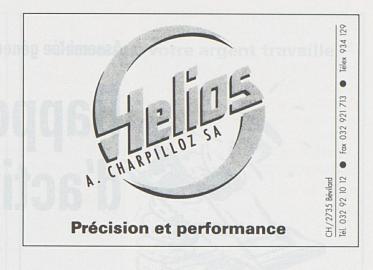
On trouvera ci-dessous la liste (non exhaustive) des travaux des commissions.

Commission des transports. Comme nous l'avions prévu dans le programme d'activité, notre commission des transports a repensé le rôle qui devrait être le sien dans le contexte nouveau qui règne en ce domaine, en particulier en raison de l'entrée en vigueur, le 1er janvier dernier, de la nouvelle loi sur les chemins de fer et, dans un proche avenir, de l'entrée en service de la N 16.

En 1995 elle s'est intéressée à la réalisation éventuelle d'un guide des transports régionaux, projet qui sera discuté encore durant l'exercice en cours.

Mais surtout, face aux nouvelles conditions qui règnent dans le domaine des transports publics, elle a décidé d'interpeller les politiciens et les décideurs de différents milieux, afin d'essayer de connaître leurs positions et leurs intentions en matière de transports régionaux.

Commission informatique. Conformément au programme qu'elle s'était fixé, la Commission informatique a organisé un séminaire sur le multimédia. Mis sur pied



en collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs (EISI), il s'est déroulé le 30 mars 1995 à Saint-Imier. Suivie par plus de 70 personnes, cette manifestation a été un succès ; elle a permis aux participants de faire le point sur la question et, surtout, d'en aborder les perspectives d'application et de développement dans nos régions par le biais de démonstrations pratiques particulièrement intéressantes.

Elle a lancé de nouvelles idées et développé les projets en cours, à savoir :

- organisation d'un séminaire sur la gestion du temps et de projets.
- Préparation d'un séminaire sur le poste de travail mobile.
- Réflexion sur le «groupware» (travail en groupe de personnes non réunies physiquement en un même lieu, par l'intermédiaire d'un logiciel qui permet la communication, l'échange d'informations, l'alimentation ou la consultation de banques de données, etc.)
- La **Commission économique** a concrétisé cette année plusieurs de ses objectifs, notamment :
- la publication d'un dossier sur l'avenir de l'agriculture jurassienne à la suite du refus par le peuple de trois projets de lois le 12 mars 1995 et, surtout, dans la perspective de l'intégration des marchés sur le plan européen et mondial.
- L'organisation, le 4 avril 1995, d'un colloque intitulé «Accès à la propriété et libre passage intégral, les conséquences de la révision de la LPP», qui a permis aux participants de mesurer les effets

des nouvelles dispositions légales entrées en vigueur le 1er janvier 1995.

Commission pour la formation professionnelle. Avec le soutien de la Fondation pour la formation industrielle, elle a organisé une soirée d'information sur la réforme de la formation professionnelle et les moyens de rendre les apprentissages plus attrayants, qui a eu lieu à Moutier le 14 novembre 1995.

Elle a également mis en chantier les autres projets suivants :

- réflexion sur la formation des personnes qui sont amenées à reprendre une entreprise, en particulier lorsqu'il s'agit d'une entreprise de famille, qui pourrait déboucher sur une action éventuelle.
- Comment identifier et promouvoir la revalorisation de l'apprentissage, en vue d'y intéresser un plus grand nombre d'élèves (en particulier les bons élèves).
- Organisation de divers cours de formation.

Commission juridique. Elle a mis sur pied un séminaire d'une journée sur l'importante question du partage des tâches entre les cantons et les communes. Cette manifestation a eu lieu le 14 septembre 1995 au CIP, à Tramelan, avec la participation de MM. M. Annoni et C. Hêche pour les gouvernements cantonaux, P.-A. Gentil, J. Hirt et R. Benoît pour les communes, J.-B. Beuret et J.-L. Sangsue, pour les services administratifs et M. U. Bolz, mandataire chargé de l'étude du dossier dans le canton de Berne.

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

Cette commission a également fait paraître, dans le bulletin de septembre 1995, les actes du colloque sur la protection des données, qui a eu lieu au CIP à Tramelan le 9 mars 1995.

La Commission sociale a poursuivi les tâches entreprises durant l'exercice précédent, en particulier une réflexion approfondie sur les aspects sociaux du télétravail et la préparation d'un dossier sur les requérants d'asile enfants.

Mais surtout, elle s'est longuement interrogée sur les possibilités de mettre en oeuvre, dans nos régions, une véritable politique globale d'aide aux personnes âgées. Cette réflexion, trop théorique, a été laissée provisoirement de côté, au profit d'aspects plus concrets et pratiques. C'est ainsi que cette commission a organisé, le 26 mars, un colloque sur les implications financières, pour les familles, du placement d'un parent en institution pour personnes âgées.

Commission «Homme et environnement». Sous l'impulsion de son nouveau président, M. Jacques Babey, cette commission a vécu sa séance constitutive le 4

dent, M. Jacques Babey, cette commission a vécu sa séance constitutive le 4 juillet 1995. Elle a décidé d'orienter en priorité ses travaux vers les domaines suivants :

- réalisation d'un inventaires des dispositions légales et des règlements concernant la protection de l'environnement et étude des implications éventuelles pour les entreprises.
- Evaluation de la sensibilisation des responsables d'entreprises à l'égard de la protection de la nature.

Commission «Prix de l'ADIJ». La séance constitutive a eu lieu le 1er avril 1995 ; un règlement a été adopté et les moyens de diffuser les thèmes et les sujets de recherche ont été étudiés ; une première liste de sujets est actuellement à l'étude.

Signalons encore qu'une séance conjointe de plusieurs commissions

(économique, informatique, sociale et juridique) a eu lieu le 27 février dernier pour traiter du télétravail. Cette collaboration a été dictée par l'ampleur du sujet et la nécessité d'être efficace, en vue de la proposition d'un mandat éventuel.

Au cours de l'exercice écoulé, l'ADIJ a organisé six manifestions, publié quatre numéros du bulletin comprenant une dizaine de dossiers, quatre numéros du Baromètre conjoncturel et concrétisé un projet de mandat. Le programme adopté lors de la dernière assemblée générale, tenue le 10 mars 1995, a donc été réalisé et notre association a largement rempli son rôle au service de la région. Elle a pu le faire grâce à l'engagement des membres de la Direction et du secrétariat, grâce au militantisme des membres des commissions et grâce au soutien de tous les membres individuels et collectifs de l'association, personnes, entreprises et collectivités qui doivent être encore remerciées ici. (Réd.)

QUALITÉ ET SYSTÈME: TUYAUX PRESSION VON ROLL POUR EAU ET GAZ



Von Roll Tuyaux pression SA, CH-2764 Choindez Téléphone 066 351 111, téléfax 066 351 357

